

Compte rendu du conseil de cycle et du conseil d'école du mardi 9 novembre 2021

Début de la réunion à 16 h 30

En présence de : la directrice et l'ensemble des maitres(se)s du cycle 1, soient 5 personnes

- **Conseil des maîtres de cycle :**

- Discussion concernant le déroulement du plan français (constellation) au sein de l'école.

Formation des professeurs en français pour améliorer l'enseignement de la lecture, de l'écriture et de la maîtrise de la langue.
--

Regroupement de l'ensemble de l'équipe pédagogique le mercredi 1^{er} décembre pour mettre en place les animations pédagogiques concernant le plan français.

Choix retenu : de 8 h 30 à 11 h 30 le premier décembre.

Le 11 janvier est prévu la présentation du projet (acquérir le langage au travers des activités du repas) de l'ensemble de l'équipe, devant les autres partenaires de la formation (les écoles d'Orange).

- Annonce de la date pour la photo de classe dans l'école. Il s'agit du lundi 15 novembre 2021. La classe de petite section de Mathias et Isabelle passera en premier.
- Organisation du goûter de Noël : jeudi 16 décembre.
- Prochain conseil des maîtres : **11 janvier 2022.**

- **Conseil d'école :**

Début de la réunion à 17 h 32

En présence de : la directrice, l'ensemble des maitres(se)s du cycle 1, soient 5 personnes et 3 représentants des parents d'élèves.

Absence notable du/des représentant(s) de la mairie.

1. Résultat des élections des parents d'élèves :

23 % de participation, c'est un taux assez faible et encore en baisse depuis l'année dernière. Une discussion a lieu sur les moyens d'augmenter le taux de participation (création supplémentaire d'affiches, etc.).

2. Effectif de l'école :

Cette année l'effectif de l'école (les enfants) s'élève à 107. Il est malheureusement en dessous du seuil des 113, déterminé dans la circonscription. L'école est donc en sous-effectif et risque la fermeture d'une de ses classes l'année prochaine si le chiffre reste le même cette année.

3. Règlement intérieur :

Le règlement intérieur est une fois de plus présenté aux parents délégués. Après une rapide prise de connaissance, un vote a lieu pour son adoption ou non.

Il est adopté à l'unanimité (9 voix pour et 0 contre).

4. Les travaux pour et dans l'école :

Il est demandé par la directrice et l'équipe pédagogique à la mairie, un meilleur calfeutrage des bas de portes vitrées. Celles-ci laissent passer le froid mais présentent aussi un risque encas d'accident industriel (pouvant laisser passer le/les produit(s) toxique(s)).

Il est aussi demandé l'installation de porte-manteau pour les maitres et maitresses dans toutes les classes. Concernant le plan particulier de mise en sécurité, il est demandé de régler le souci de blocage des portes (pouvoir bloquer les portes assez lourdes) en position ouverte lors des évacuations incendies. Il est aussi demandé d'inverser le sens d'ouverture du portillon utilisé lors d'une intrusion, pour s'échapper. Dans sa position actuelle, il ralentit l'évacuation. Il est aussi demandé l'installation d'un porte savon et d'un porte papier, ainsi que d'un lavabo dans chaque classe (pour cause de covid). Enfin, une demande est faite par les représentants des parents, de reboucher les trous dans la cour de récréation.

5. Spectacle de l'école :

Il aura lieu le jeudi 16 décembre. Une compagnie viendra jouer un spectacle devant les enfants. Le lendemain, le 17 décembre aura lieu le goûter de Noël et si la situation sanitaire le permet, le Père Noël viendra rendre visite aux enfants.

6. Questions des parents :

- Est-il possible d'installer des brises-vus dans la cour de récréation ?

Non, car la police municipale, lors de ses rondes tient à voir l'intérieur de la cour.

- Pouvons-nous créer une association des parents d'élèves d'Orange ?

Non, car les délais sont passés, mais vous pouvez en créer une à l'échelle de l'école.

Fin de réunion à 19 heures.

Bilan : réunion très instructive et bien menée. Elle m'a permis de me rendre compte que la plupart des parents d'élèves sont bel et bien impliqués dans la scolarité de leurs enfants. A tel point, qu'ils veulent fournir à l'école du matériel personnel, contacter la mairie pour faire « avancer » certains dossiers ou encore créer une association des parents d'élève de l'école pour soutenir la maternelle mais aussi s'impliquer le plus possible dans l'apprentissage des enfants.

Compte rendu du conseil de cycle et du conseil d'école du mardi 07 décembre 2021

Début de la réunion à 12 h 00

En présence de : la directrice et l'ensemble des maitres(se)s du cycle 1, soit 5 personnes.

- **Point sur la situation épidémique en France et à l'école :**

Le protocole sanitaire passe au niveau 3 au vu de la dégradation de la situation sanitaire en France actuellement. En conséquence, l'école doit dès à présent s'organiser autour du niveau 3 du protocole.

Les enfants ne doivent plus faire la motricité de façon intensive dans un lieu clos.

Le brassage des enfants doit de nouveau être interdit.

L'aération des différents espaces de l'école doit s'effectuer le plus souvent possible.

- **Non présence de la directrice sur l'école pour les deux prochaines semaines :**

En raison de la présence, pour les deux semaines suivantes, de Mr Mathias Caugy (décharge de la directrice), celle-ci est envoyée en formation sur plusieurs jours. Elle sera donc absente. Mathias CAUGY remplira les missions habituelles de la directrice auprès des élèves (surveillance, accueil, etc.).

C'est aussi lui (ndlr : Mathias CAUGY) qui assurera l'ouverture et la fermeture du bureau de la directrice.

- **Mise en place du plan français :**

Long moment de questionnement sur la mise en place du plan français à l'école pour le 11 janvier. Il s'agit-là de discuter de l'élaboration de la séquence et des séances. Mais aussi de son application dans l'école pour le jour J, tout en appliquant le protocole sanitaire.

- **Activité de fin d'année (période de Noël) :**

En raison de la crise sanitaire et de la situation préoccupante, en France et dans les écoles, il a été décidé « d'annuler » le goûter de Noël collectif à toute les classes.

Au lieu de ça, chaque classe fera son goûter dans son coin, en extérieur, sans se mélanger aux autres.

- **Le portail à 13 h 30 :**

Il est rappelé à l'équipe enseignante, quand ils sont d'accueil au portail, de bien avertir les parents sur le port du masque dans la cour. Ceux-ci ne doivent toujours pas entrer dans les locaux mais doivent accompagner leurs enfants jusqu'à la porte.

- **Neutralité commerciale de l'école et à l'école :**

La directrice fait un rappel de la nécessité de neutralité commerciale de/à l'école. Il est notamment fait mention d'un abonnement de celle-ci à un ensemble de livre.

- **La végétalisation de la cour :**

Pour clôturer la réunion, une grande partie de celle-ci est consacré à la végétalisation de la cour.

La mairie a contacté l'école pour lui demander de mettre sur pied un projet d'aménagement vert de la cour. Il n'y a cependant aucune information complémentaire sur le projet de la part de la mairie (budget, autorisation ou interdiction de tel ou tel aménagement). Un projet est donc monté et sera proposé la semaine suivante à la mairie qui viendra faire une étude de faisabilité courant février.

Le projet comporte notamment :

- Une piste cyclable dans la cour (en forme de 8).
- La mise en place de plusieurs bancs pour enseignants et enfants.
- La plantation de plusieurs arbres pour ombrager la cour.
- La mise en place d'un potager.
- Il est aussi demandé l'installation d'une haie tout autour du grillage de l'école. Mais ce dernier point sera refusé par la mairie qui souhaite garder à vue la cour de l'école, de l'extérieur, pour la police municipale.